

Je lis en effet dans ce mémoire : « M. Desor pouvait conserver cet espoir, surtout pour la région dont j'étudie le terrain erratique avec mon ami M. E. Chantre, car l'envahissement de la partie moyenne du bassin du Rhône, par les anciens glaciers des Alpes, et les relations qu'on a reconnu avoir existé jadis entre les populations riveraines de ce fleuve et celles de la Suisse, pouvaient faire supposer qu'on ne tarderait pas, dans les deux pays, à découvrir gravés sur des blocs erratiques dépendants des mêmes phénomènes géologiques, des signes résultant d'une civilisation commune.

« Déjà M. Aymard, l'érudite archiviste du Puy, avait fait connaître les *pierres à bassins* de la Haute-Loire, mais ces pierres, comme celle du Morvan signalée par M. Marlot, appartiennent à une région distincte du bassin du Rhône. Il fallait donc les rattacher à celles de la Suisse en rétablissant entre elles une liaison interrompue. Aussi, ce fut avec empressement que j'essayai d'obtenir ce résultat, en indiquant, en réponse à M. Desor, deux blocs erratiques ornés d'*écuelles* dont l'un avait été découvert par moi, en Bugey, gisant dans la vallée du *Furans*, sur le bord du chemin de *Bogniens*, à 200 mètres au nord du hameau de *Thoys*, commune d'*Arbignieu*, à 3 kilomètres au sud-est de Belley (Ain).

« Voici la description de ce curieux vestige des civilisations primitives de notre contrée. C'est un bloc erratique de grès anthracifère, dépendant de l'ancien terrain glaciaire alpin ; sa forme générale est celle d'un ovale irrégulièrement dessiné et tronqué à ses deux extrémités. Son grain est assez fin et sa couleur est grisâtre. Quelques veines et quelques petits cailloux de quartz laiteux se détachent en blanc sur le fonds. Sa dureté est très grande. Sa longueur est d'environ 4 mètre 50 cent. ; sa